

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 16/11/2023

Reçu en préfecture le 16/11/2023

Publié le 16/11/2023

ID : 026-212602528-20231113-CM20231113\_05-DE



L'An deux mille vingt-trois, le 13 novembre, le Conseil Municipal de la Commune de Portes-lès-Valence, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Geneviève GIRARD, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : mardi 7 novembre 2023.

**PRESENTS** : Geneviève GIRARD, Daniel GROUSSON, Suzanne BROT, Lilian CHAMBONNET, Stéphanie HOUSET, Antonin KOSZULINSKI, Patrick GROUPIERRE, Corine ARSAC, Isabelle WICKI, Laurent PEMEANT, Valérie GARCIA, Philippe MILLOT, Fanély MONVILLE, Luc CHARPENTIER, Marie-Renée AVON, Jérémy FERNANDEZ, Geneviève BOUIX, Guy LE DROGO, Sylvie DELOCHE, Jean-Louis SAINT-CLAIR, Catherine BARNERON, Dimitri DELAIGUES, Danièle BERTHONNET, Michel BERNE, Dorian DANTIN, Pierre TRAPIER, Agnès PAGES, Marie-José BAYOUD-TORRES, Hélène PINET, Jean-Michel BOCHATON, Sandrine AUGIER

**POUVOIRS** : Sabine TAULEIGNE à Isabelle WICKI Claude ILLY à Sandrine AUGIER

**Objet : MJC. Attribution subvention 2023.**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de subvention initiale de la MJC pour un montant de 450 000 € sur un budget 2023 prévisionnel de 923 964 € au réel (sachant que la collectivité met à disposition l'équivalent de 196 293 € de charges supplétives).

Les modifications de la structure en cours d'année (notamment le changement de directrice), associées aux conséquences de l'inflation, ont impactées à la baisse le niveau des activités socioculturelles de la MJC

En conséquence, et vu le bilan financier établi fin aout 2023, le Conseil Municipal décide, par 33 voix pour, d'attribuer une subvention de 390 000 € pour l'exercice 2023 (équivalente à l'exercice 2022).

Fait et délibéré en mairie.

Liste des votes affichée et publiée le

Le Maire,